



**Samedi 6 mai 8h15,  
nous sommes à pied d'œuvre...**

...pour observer et mesurer l'usage et l'efficience des emplacements mis à la disposition des consommateurs par la municipalité, pour se rapprocher des commerces du centre ville... et plus particulièrement à l'occasion du marché.



Notre objectif est de tenter de montrer que de faciliter l'approche et le parage des vélos, c'est un plus pour l'activité et l'attractivité du centre ville. Plantons le décor.



**La place du puits au lait propose quatre places pour les voitures et cinq arceaux pour les vélos.**

**Pas de bol. Aujourd'hui, il pleut.** Cela risque de dissuader des cyclistes !

Mais pas question de tricher avec les réalités locales.



Nous allons, pendant quatre heures, **noter scrupuleusement les rotations**, arrivées et départs sur cet espace.

**Mais aussi observer ce lieu**, qui est un des points névralgique des mobilités en ce jour de marché. Et nous n'allons pas être déçus ! Quatre voitures et un scooter sont stationnés au départ du comptage. La tâche fût un peu facilitée... **deux voitures** (les blanches), présentes à 8h15... **ne bougeront pas de la matinée** et seront toujours à la même place à 12h30.

**C'est plus facile à compter !**

On peut donc sans trop s'avancer ni faire de mauvais procès considérer que **le chiffre d'affaire pour les commerçants dégagé par ces deux emplacements est nul**. Mauvaise pioche pour ceux qui réclament plus de places.

C'est d'autant plus rageant qu'à première vue, **le panneau** qui trône au milieu de la place **invite à des rotations régulières...**  
 Vous objecterez que la police municipale (garée sur l'espace livraison) va y mettre bon ordre.  
 En effet, vers 10h, la patrouille a fait son office.



La semaine qui a suivi ce comptage je suis donc **allé voir sur le site de la mairie**, à la rubrique « stationner »..  
 Et j'ai téléchargé le « **Guide du stationnement** ».



**La zone bleue et ses règles sont bien définies**



L'une des voitures va donc bénéficier d'une amende.  
 L'autre voiture n'aura pas cette distinction.  
 Elle dispose d'un **PIAF**...



**Le PIAF est-il supérieur au disque de zone bleue,**  
 le guide de stationnement n'a pas l'air d'indiquer cette faveur !

Début d'explication vers 12h30... il semblerait que le chauffeur participait à une réunion concernant un grand événement musical proche.  
 Est-ce à dire qu'avec un disque **et** un PIAF on peut aller tranquille et s'exonérer de la règle commune?



Permet-il (ce PIAF était-il en fonctionnement ?) de stationner à sa guise ?  
 La question est posée. Si c'est le cas, **la justification de la zone bleue** (favoriser les courses rapides) est aussi à poser.



**Revenons à nos moutons...** c'est à dire à nos automobilistes du samedi matin. En face, le long de l'ancien Monoprix, existe une **zone « Livraisons »** matérialisée au sol et signalée par un panneau. Nous n'avons pas pris la peine de noter les rotations... de livraisons nous n'en avons observé **aucune** !

**Quelle est l'utilité de ces espaces ?**

De nombreuses personnes (cyclistes et piétons) qui s'interrogeaient sur notre activité ont tenu à faire remarquer que **le problème dépasse celui des cyclistes**. **Le trafic de voitures est tellement anarchique** que les piétons se déplacent à leurs risques et périls... tout au long de la matinée nous avons pu observer **les inquiétudes de nombreuses personnes âgées** lors des traversées.



Si faire ses courses à pied (un bon moyen pour eux de sortir, de rester actif) devient si difficile, **comment s'étonner de la dévitalisation du centre ville ?**



À plusieurs reprise **des cyclistes ont fait demi-tour...** parce qu'il n'y avait plus d'arceaux disponibles. Cela montre bien qu'ils sont nécessaires en plus grand nombre. D'autant plus que **des scooters s'incrument et « bloquent ainsi deux places**. Comment faire, où doivent-ils stationner, leur nombre devenant de plus en plus grand cette question aussi doit être posée.



**Bilan des quatre places pour les voitures :**

**11 clients** pour les commerces (dont un Ploufragnais ayant fait plusieurs allers-retours avec des sacs bien remplis, un client ayant acheté UN poisson chez Flomer et plusieurs sans achat visible..) Place n°1 huit voitures se sont succédées. Places n° 2 et 3... personne n'a été vu, les voitures n'ont pas bougé. Place n°4 trois voitures.



## Bilan des cinq arceaux vélo :

Soit **27 clients**, 23 cyclistes (et presque tous avec des paniers et des sacs bien remplis!) et 4 scooters.

*Match clairement remporté par les non-voitures*

*23 à 8 !*

*Et encore, il pleuvait.*

Merci à Ondine, Elise, Jean et Paul-Jacques, Philippe...  
et à tous ceux qui sont passés pour causer un moment !

*Ferons nous mieux samedi 13 mai ?*

*Le match commence à 9h00...*

Et voilà,  
nous y sommes,  
**samedi 13 mai 9h00**,  
match retour.  
Mais aujourd'hui il fait beau !



**Première photo**  
et situation initiale.  
Va t-on, comme samedi dernier,  
constater que des voitures  
ne vont pas bouger de la matinée ?

Et pour éviter les erreurs, double comptage  
et vérification... et nous sommes attentifs.



La raison invoquée par les motards est compréhensible...



L'une des questions auxquelles la mairie va devoir répondre, c'est celle des motos et scooters.



Entre deux arceaux, la moto a moins de risques de se coucher.

Mais c'est au détriment des vélos.

**Quel est le statut des motos et scooters au regard des parcs vélos ?**

L'encombrement est alors maximum et le vélo n'a plus assez de places.

De nombreux vélos squattent les alentours, la poste, les poteaux, les barrières...

Le carrefour est lui aussi bien encombré et c'est une franche pagaille. **C'est la loi du plus fort et de celui qui klaxonne le plus vite...**

**À quoi servent les policiers municipaux ?**



Il faut dire que c'est un peu **la loi de la jungle...**  
Le passage clouté est régulièrement bloqué... et si l'on ose une remarque pour solliciter un passage pour les piétons on se fait rapidement renvoyer dans les cordes avec des termes vite vulgaires et grossiers.  
**Mais puisque la police municipale ferme les yeux...**

L'exemple (**le mauvais exemple**) vient parfois de ceux là même qui sont censés apprendre, l'auto-école !  
Comment **s'étonner ensuite de la pagaille** qui règne ?



Heureusement, que face à ces comportements et à l'absence de volonté de la municipalité de réagir, d'autres citoyens témoignent d'**une attitude plus respectueuse de l'intérêt collectif.**

Faire ses courses n'est pas aussi difficile que certains veulent bien le croire. **L'imagination des cyclistes est sans limites pour transporter les achats...**

D'ailleurs c'est **assez étonnant**, beaucoup d'automobilistes n'ont pas d'achats visibles, et les cyclistes toujours des provisions impressionnantes.

Comme quoi **l'argument ressassé**, il faut sa voiture pour transporter ses achats est un prétexte éventé.

Mais nous aurons bientôt l'occasion de **vous montrer toutes les possibilités existantes**, du panier au sac à dos, en passant par la charrette et les sacoches...





Encore plus fort, une dame, pour ne pas peiner pendant le marché, réussit même ensuite à **transporter son caddy sur le vélo** et ranger ses courses dans les sacoches !

**Un vélo cargo** (mais lui, c'est un pro !) et de plus en plus de vélos électriques.

Ma collègue de comptage me confiait qu'en quelques mois, ce sont 750km qu'elle a parcouru en ne faisant que des petits trajets journaliers. C'est au marché de St Brieuc qu'une habitante de Pordic vient grâce à son vélo électrique, de même que pour aller à son travail, à l'hôpital de St Brieuc, c'est avec son vélo...

**Quand on vous dit que c'est possible !**



Tout en observant **cette vie grouillante** nous ne perdons pas de vue notre place du Puits au Lait... les rotations de voitures et de vélos. Il n'y aura pas eu de voiture ventouse sur toute la matinée...

Bon d'accord, sachant que la zone bleue c'est 30mn autorisées... de 9h à 12h il pourrait y avoir 6 voitures minimum. La place n°1 a vu quatre voitures, les n°2 et 4 cinq, la n° 3 un exploit avec neuf voitures.

À propos, **le panneau zone bleue** du milieu de la place a disparu... mais vérification faite auprès de la bouchère, c'est qu'il est en réparation !

**23 à 36, encore une belle victoire !**



**Score du jour, 23 voitures** se sont succédées sur les quatre places et **36 vélos** sont venus sur les cinq arceaux... mais l'espace était souvent complet et d'autres cyclistes repartaient vers un ailleurs hypothétique.

Au regard de ces chiffres et brèves de marché, il reste maintenant à obtenir de la municipalité qu'elle veuille bien analyser la situation et prendre la mesure qui s'impose : **transformer la place du Puits au Lait** en un grand parc à vélos. Nous allons l'aider à faire ce grand pas vers les cyclistes de l'agglomération briochine.

Tout de même **une dernière constatation qui n'est pas que symbolique.**

En observant toute une matinée les visages **des automobilistes, soucieux, tristes, contractés et tendus,** et ceux **des cyclistes, souriants, détendus et actifs,** on peut aussi en conclure, et vous pourrez vérifier que :

***Prendre son vélo, ça rends heureux !***

**Hep M'sieur l'maire , trois propositions :**

- Toute l'espace du Puits au lait transformé en un parc à vélo moderne, avec un gonfleur de pneu, et une borne de recharge vélos à assistance électrique.
- Pour le passage piétons de la rue Pierre Le Gorrec : la ligne blanche de stop doit être avant le passage piéton, et non pas après.
- Pour les scooters et motos, réserver deux places parking voitures, le long des rues Jouallan et Pierre Le Gorrec .